

9^{ème} TROPHEE SENIORS

Règlement de la compétition

Organisé par le Comité départemental de golf du Val de Marne en partenariat avec le golf de Marolles en Brie, le **9^{ème} trophée sénior** aura lieu le **Vendredi 10 mai 2019**.

Inscription :

La compétition est ouverte à tous les golfeurs et golfeuses **seniors du Val de Marne** (joueur demeurant ou licencié dans le val de marne de 50 ans et plus) ayant leur licence à jour et un certificat médical enregistré auprès de la FFG..

Les inscriptions seront enregistrées à l'accueil du golf ou par téléphone, celles-ci seront ouvertes jusqu'au **8 mai et ce dans la limite des places disponibles (72 joueurs)**.

Le droit d'inscription, sauf autre disposition, est à régler **au plus tard** lors de la perception de la carte de score le jour de la compétition sous forme de chèque à l'ordre du CDgolf94.

Golf de Marolles : Tel - 01 45 95 18 18

Terrain et règles en vigueur :

Le terrain retenu est celui du golf de Marolles en Brie, la compétition se fera sur 18 trous.

Les règles de golf (applicables en janvier 2019) approuvées par « the Royal and Ancient Golf club of saint Andrew » complétées et les règles locales permanentes du terrain, s'appliquent à cette compétition.

Formule de jeu et index :

Pour cette compétition, l'index retenu par le comité de l'épreuve sera **inférieur ou égal à 45 d'index**.

Il prévu une série femme et homme. Le formule de jeu se fera en **stableford** pour les deux séries et le classement est prévu en stableford **brut et net** pour les femmes et les hommes.

Droit entrée compétition + green fee 18 trous :

MEMBRE de Marolles en Brie :5 €
EXTÉRIEUR : 33,50€

Horaires de départ :

Les groupes et les heures de départ sont fixés par le comité, en principe dans l'ordre croissant des index.

L'heure des départs sera disponible à l'accueil du golf et sur le site du Comité départemental à partir du 9 mai 2019.

Les joueurs sont priés d'être présents 5 minutes avant leur départ aux ordres du starter.

Le starter a toute autorité pour aménager les départs.

Un compétiteur doit respecter les heures de départ fixées par le comité. En cas de retard de moins de 5 minutes les pénalités sont régies par la règle 5.3.

Tout compétiteur prévenant l'accueil de son absence de la compétition avant son heure de départ sera « forfait », ce statut étant sans influence sur l'évolution de son index; s'il n'a pas prévenu avant son heure de départ il sera disqualifié .

Marques de départ :

Sauf autre précision sur la carte ou par voie d'affichage, les marques de départ seront les suivantes :

Marques jaunes : messieurs

Marques rouges : dames

Jeu lent :

Le Comité d'Épreuve sera particulièrement vigilant sur le jeu lent,. les règles fédérales seront appliquées. A ce sujet pour limiter le temps de jeu, lisez dans "[L'essentiel des règles de golf](#)" de la FFG page 7 à 9 : **PRÊT ? JOUEZ.**

➔ Nonobstant cette règle , il est primordial que chacun des joueurs garde le respect de l'autre pendant le jeu d'un coup.

Divers :

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance.

L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température) n'est pas autorisée.

Recording et enregistrement des scores :

Chaque joueur doit vérifier avec son marqueur les scores inscrits sur chaque trou avant de signer la carte de score et que cette carte soit rendue le plus rapidement au comité après la fin du tour.

La carte sera considérée comme rendue dès sa remise à l'accueil ou à un membre du comité et ce dès la sortie de l'enceinte de l'accueil.

Résultats de l'épreuve

Les résultats seront communiqués à l'accueil du golf vers 18H (une fois que toutes les parties seront passées au recording) et sur le site du comité départemental le lendemain de la compétition www.cdgolf94.com

Prix et récompenses

Classement individuel :

- Le premier du classement brut de la série femme et homme ,
- Les premiers, second et troisième du classement Net de la série femme et homme,

Le départage est effectué automatiquement par le programme informatique de la F.F.G. selon les principes suivants : les ex-aequo sont départagés sur les 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste les scores trou par trou en remontant (17ème, 15ème, 14ème, 12ème etc.) sont comparés.

Classement par équipe :

Le classement par équipe de club sera réalisé à partir des 4 meilleures cartes des compétiteurs d'un même club. Le calcul se fera à partir des différentes séries, 2 cartes femme et 2 cartes homme (en cas d'égalité la meilleure carte féminine du club sera décisive pour le classement).

Remise des prix :

La remise des prix a lieu à l'issue de la compétition à une heure précisée sur la carte de score. Sauf s'il s'est excusé auprès d'un membre du comité, le compétiteur absent à la remise des prix ne pourra recevoir un prix; celui-ci sera automatiquement attribué au compétiteur venant immédiatement derrière lui dans l'ordre du mérite, faisant ainsi monter d'une place tous les compétiteurs suivants dans l'attribution des prix.

Comité de l'épreuve :

- Le directeur du golf de Marolles ou son représentant,
- Les Membres du Comité Départemental.

Rappel : Le Comité d'organisation appliquera les règlements généraux du golf mais se réserve le droit de prendre toutes décisions jugées utiles pour le bon déroulement de la compétition.

